



MAIRIE DE RANSPACH

AUX HABITANTS DE RANSPACH

LIEU DU BUREAU DE VOTE

Nous vous informons que désormais le bureau de vote pour les élections ne se trouvera plus à l'école maternelle.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le nouveau bureau de vote se situera :

**Salle des fêtes de RANSPACH
19 rue Général de Gaulle**

PERMANENCE INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

La Mairie sera ouverte,
le samedi 30/03/2019 de 10h00 à 12h00
pour les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale afin de pouvoir voter aux élections européennes qui auront lieu le 26/05/2019.

FERMETURE DU CITY

Dans le cadre de la sécurisation de la cour d'école, l'accès sera interdit en dehors des horaires de classe pour une durée indéterminée.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Mairie

Merci.

L'équipe municipale